

Greffes
du Tribunal de Commerce de
LILLE
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

V/Réf : 3674

Concernant :

SARL 42 & ASSOCIES
32 Rue Esquermoise
59800 LILLE

Dépôt effectué par :

SARL EXPONENTIEL
6 Rue Marcel Dassault
59113 SECLIN

Numéro RCS : LILLE B 440 975 076

<74630/2002B00571>

Pièces déposées le 13/03/2007

Numéro : 2702128

Procès-verbal d'Assemblée du 27/09/2006
- Démission de Co-Gérant

Tarif fixé par décret 80.307 du 29.04.80 - 5 Taux de base - Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,



13 MARS 2007

74630
2128

42 & ASSOCIES
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 40 000 euros
Siège social : 32 rue Esquermoise
59 000 LILLE
440 975 076 R.C.S. LILLE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six,
Le vingt sept septembre,
A dix huit heures,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée « 42 & ASSOCIES », au capital de 40 000 euros divisé en 400 parts de 100 euros chacune, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Christian OLIVIER, propriétaire de 40 parts sociales,
- Monsieur Fabrice OLIVIER, propriétaire de 360 parts sociales.

Total des parts des associés présents : 400 parts sur les 400 parts composant le capital social.

Monsieur Fabrice OLIVIER préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport du gérant,
- Le texte des résolutions proposées.

C.O. FO

13 MARS 2007

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 37 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée. L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance,
- Démission de Monsieur Christian OLIVIER de ses fonctions de gérant, celui-ci faisant valoir ses droits à la retraite,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission remise par Monsieur Christian OLIVIER de ses fonctions de gérant à compter du 30 septembre 2006, celui-ci faisant valoir ses droits à la retraite. Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion, et le remercie pour les services rendus.

L'assemblée générale passe outre l'article 17, alinéa 2° des statuts intitulé « *Cessation des fonctions* » et qui stipule que le gérant peut démissionner de ses fonctions mais il doit en informer par écrit chacun des associés trois mois à l'avance. L'assemblée générale considère donc comme valable la démission de Monsieur Christian OLIVIER. Par ailleurs, Monsieur Fabrice OLIVIER est maintenu dans ses fonctions de gérant.

Cette résolution est adoptée par Monsieur Fabrice OLIVIER, Monsieur Christian OLIVIER n'ayant pas pris part au vote.

DEUXIEME RESOLUTION

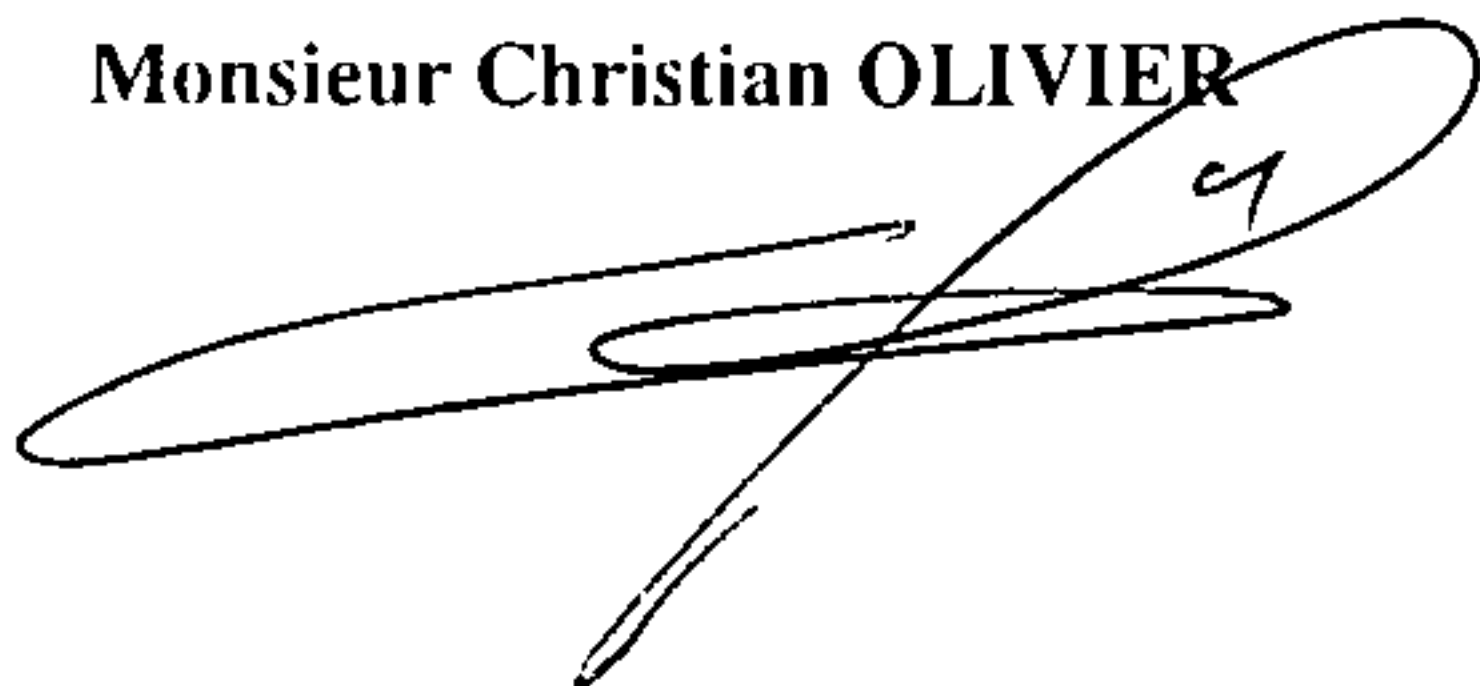
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

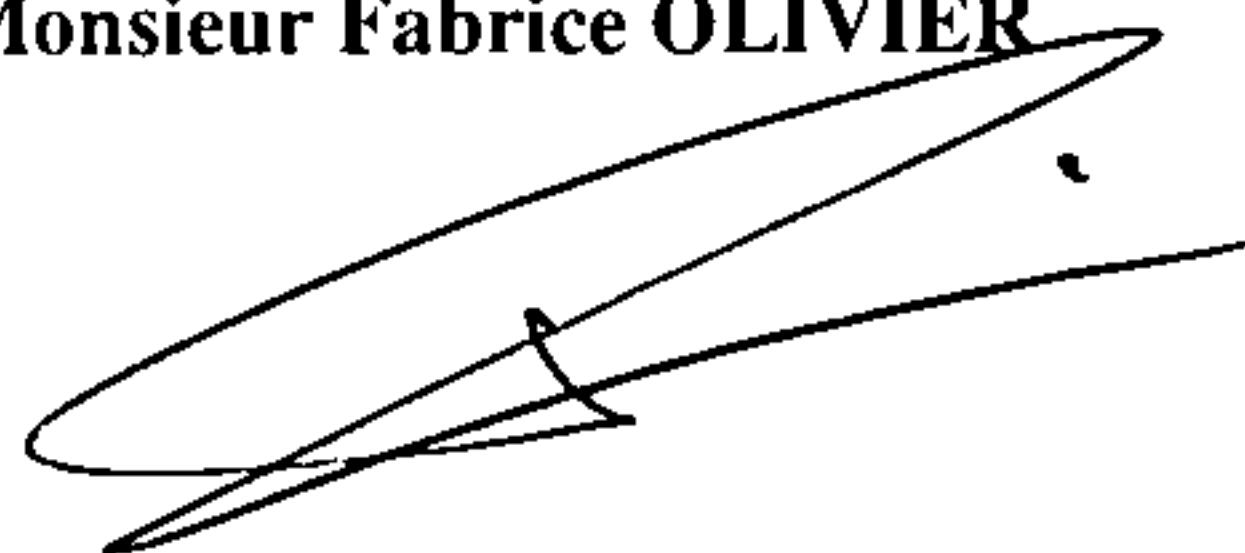
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Christian OLIVIER

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Monsieur Fabrice OLIVIER

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke.